42600

DE L'INFLUENCE
DE LA
MÉDECINE MORALE SUR LA SANTÉ;

DISCOURS

Lu à la Séance publique de la Société Académique de Médecine de Marseille, le 17 mai 1818.

PAR

Mr. PIERRE-MARTIN ROUX,

Docteur en Médecine, et Chirurgien Accoucheur; Archiviste de ladite Société; ex-Chirurgien major et aide major des Croates et des armées Françaises, etc., etc.

Omnia quœ ad sapientiam pertinent insunt in medicina.
HIPP.

A MARSEILLE,
De l'Imprimerie de DUBIÉ, rue du Pavillon, n.° 16.

1818.

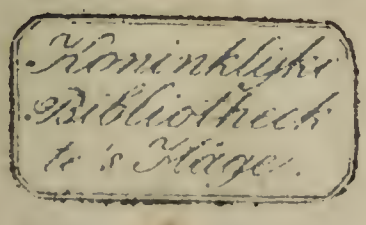

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DE L'INFLUENCE

DE LA

MÉDECINE MORALE SUR LA SANTÉ.

MESSIEURS,

S'IL est évident, comme on n'en peut douter, que le moral et le physique sont dans un rapport mutuel et une connexion intime, il n'est pas moins constant que l'état pathologique de l'un influe plus ou moins sur la disposition naturelle de l'autre, et cela réciproquement. Il semble permis d'avancer que dans toutes les maladies en général, l'âme s'éloigne de son état ordinaire par un déréglement qui émane des sens ou des organes vitaux ; déréglement qui, dans beaucoup d'affections, certaines passions, par exemple, est sensiblement remarquable, tan-

dis que dans la plupart des maladies, surtout celles qui sont essentiellement physiques, il est pour l'ordinaire à peine perceptible ou même il échappe à nos sens. En un mot, pour peu qu'on se donne la peine de réfléchir, il est visible, et les médecins les moins philosophes reconnaîtront, qu'on ne doit et qu'on ne peut, dans aucun cas de maladie, nier absolument l'existence d'une altération morale, ne serait-ce que pour être plus spécialement engagé, quand il s'agit de remédier aux désordres des fonctions de l'organisme, à ne point perdre de vue le ressort intérieur qui régit ces fonctions. Cette remarque conduit comme naturellement à l'idée d'attacher constamment le traitement du moral à celui du physique, si je puis m'énoncer ainsi. Je viens, Messieurs, vous entretenir de quelques réfléxions là dessus, qui fourniront, j'espère, occasion de penser et pourront devenir par là un témoignage de mon zèle pour le bien de la science et de l'humanité.

Il est à désirer que des vérités éparses et répandues qu'on trouve dans beaucoup d'ouvrages, soient liées et réunies de manière à former un corps complet de médecine mo-

rale. Des auteurs, il est vrai, traitèrent des maladies de l'esprit et des moyens de les guérir ; mais ils envisagèrent la chose sous des points de vue diamétralement opposés, de sorte qu'on ne sait guères à qui se fier et qu'on court risque d'être induit en erreur, en partageant aveuglement telle ou telle manière de voir. Ce n'est pas que les opinions diverses sur la médecine de l'esprit soient dignes de notre admiration; elles sont toutes bonnes ou passables ; il ne faut que les réunir, en faire, pour ainsi dire, un faisceau dans lequel la prudence prescrit de garder un juste milieu.

Quoique je ne doive ni ne veuille entreprendre ici l'examen analytique de ces opinions, il n'est pas hors de propos, pour qui voudrait avoir une idée de leurs contrariétés, d'alléguer Antiphon, un des dix orateurs dont Plutarque a écrit la vie, et de citer Mr. Lecamus, Docteur régent de la faculté de médecine de Paris. Le premier (1) s'annonça dans Corynthe, comme fesant profession et possédant le moyen par

(1) Œuvres mêlées de Flutarque, traduites du grec, par Amyot.

ses paroles de guérir les âmes chargées de tristesse et d'ennui. Le second (2) ne fait pas cas des consolations purement morales. Il veut, en opérant directement sur le corps, rendre plus libres et plus parfaites les opérations de l'esprit. Quel parti convient-il d'embrasser? Ne serait-il pas plus naturel de prétendre que le médecin exercera toujours bien son empire sur ses malades, autant (et peut-être plns) par l'ascendant de la morale que par l'effet des médicamens? Comme je me décide volontiers pour l'affirmative, je crois devoir entrer dans quelques détails.

Ainsi que des substances médicamenteuses introduites dans l'intérieur du corps, ou appliquées à sa surface, sont chariées dans le torrent circulatoire et vont, quand elles sont indiquées, porter leur salutaire influence dans les organes et leurs fonctions, de même les avis prudens du médecin intelligent, et divers autres secours du ressort de la médecine morale, parviennent, par la voie des sens, à imprimer, dans l'âme troublée, des

(2) Médecine de l'esprit.

effets plus ou moins réparateurs. Il est vrai que, considérée métaphysiquement, la fonction des sens consiste à prévenir l'âme de l'apparence des choses, et non pas de leur réalité, et que c'est à la raison à démêler ce qui est en effet d'avec ce qui paraît être; il est vrai que presque tous les malades sont inhabiles à diriger leur raison, lier et coordonner les idées acquises par les sens. Mais le médecin sage et éclairé est souvent, comme l'a dit un écrivain moderne, (3) le juge de la raison humaine; il en devient dans plusieurs circonstances le régulateur et l'arbître; il remue par le corps les ressorts de l'âme et par l'âme les organes du corps; il considère d'un regard profond les entrailles de la pensée, si l'on peut ainsi parler, comme pour la disséquer.

Il est facile de pressentir que les seules lumières de la métaphysique seront toujours d'un foible secours à quiconque voudra pénétrer les ténébres dans lesquelles la médecine morale est plongée. Sachons plutôt,

---

(3) Voyez le mot esprit du dictionnaire des sciences médicales, par Virey.

pour être à même d'éclaircir un pareil sujet, nous attacher à l'étude des organes de notre corps ; à la connaissance exacte de leurs fonctions ; à l'examen de l'équilibre de leur action. Sachons encore, et ce n'est pas le point le moins essentiel, suivre la uature sur la voie de l'observation.

Et d'abord, les organes des sens étaient nécessaires à l'homme vivant pour veiller à l'intérêt de sa propre personne ; noble fonction qu'ils remplissent sans contredit, puisqu'ils instruisent fidélement l'âme de ce qui se passe dans les organes de notre corps, afin qu'elle ordonne de conserver ou d'embrasser, de déranger ou d'éloigner ce qui est expédient ou nuisible à l'organisme général. Mais par quels moyens les sens rapportent-ils à l'être pensant, les impressions qu'ils reçoivent des corps extérieurs ? Ici, nous sentons le besoin d'être éclairé par le flambeau de l'anatomie et de la physiologie, et avant tout il serait sans doute convenable de décrire les organes des sens. Toutefois ce travail nous entraînerait loin, tandis que, pour plus d'une raison, je ne saurais être prolixe dans mes détails. Je représenterai seulement que les organes des

sens se composent de veines, d'artéres, de membranes, de nerfs et de plusieurs autres parties; mais qu'ils sont spécialement redevables de leur fonctions, aux nerfs dont ils dépendent immédiatement. En effet, la ligature, l'incision, la rescision de quelque tronc nerveux appartenant à ces organes, leur fait perdre la faculté d'éveiller en nous les sensations. Ils deviennent alors inhabiles à donner à l'âme une relation de la qualité bonne ou mauvaise des corps.

Sans nous arrêter plus long-temps à l'examen anatomico-physiologique des sens, admettons que leur principale fonction est de veiller, comme je le disais tout à l'heure, à la conservation de l'individu. Cela posé, le médecin doit évidemment rechercher avec soin ce qui sert à les flater, à les animer, à les disposer, en un mot, selon l'ordre le plus naturel. Sans doute les sensations considérées comme moyens thérapeutiques, méritent, sous le rapport des précieux avantages qu'elles offrent, de fixer notre attention d'une manière spéciale. Aussi, vais-je, Messieurs, si vous le permettez, développer dans plusieurs sens, les idées que je me suis faites à ce sujet.

La prééminence du cerveau sur tous les autres organes est intimément reconnue. Ceux-ci lui doivent l'action et la vie, et c'est ce qui établit la grande influence du moral sur le physique, expression dont le sens a été si bien démontré par Cabanis. « Nous voyons clairement, dit ce savant (4) qu'elle désigne cette même influence du systême cérébral comme organe de la pensée et de la volonté, sur les autres organes dont son action sympathique est capable d'exciter, de suspendre et même de dénaturer toutes les fonctions. »

Serait-il donc vrai, puisque le cerveau a tant d'empire sur les autres organes, que les sensations qui sont propres à le maintenir dans son intégrité, le fussent encore, par son interméde, à disposer salutairement toutes les parties du corps? Oui, sans doute; c'est une vérité que démontre l'observation, l'expérience et la théorie.

Un sergent-major de l'ex 102.e régiment de ligne, proposé pour le grade de sous-lieutenant, reçut, dans un combat, un coup

(4) Rapports du physique et du moral de l'homme.

de feu à la main gauche, qui nécessita l'amputation du bras. La constitution saine et robuste du sujet fesait présager la réussite de l'opération. Mais une violente passion minait le guerrier: l'amour de la gloire, telle était cette passion, fît naître des idées tristes qui portèrent le désordre dans les fonctions de l'organisme, occasionèrent dans peu le marasme, et la mort était imminente, lorsqu'on reçoit du Ministre la sous-lieutenance à laquelle on ne pensait plus. On profite de cette occasion pour faire entrevoir au malade, combien il sera glorieux pour lui de jouir de la retraite honorable d'officier ; le Colonel du régiment lui promet la décoration de la légion d'honneur, et lui prodigue les consolations les plus douces. Il n'en fallait pas d'avantage pour opérer une révolution bienfaisante dans le moral d'un homme dévoré par l'ambition, et auquel la perte d'un membre fesait avoir le vif regret de ne pouvoir plus désormais parcourir la brillante carrière des armes. Bientôt on vit le corps reprendre une énergie proportionnée à celle de l'esprit, et la plaie offrir de plus en plus les signes d'une marche favorable vers la cicatrisation. Enfin, la guérison fut

parfaite, deux mois après la première secousse morale.

Cet exemple seul suffirait pour persuader que plus l'âme du malade seconde les soins du médecin, plus son espoir doit être grand. Mais voici de nouveaux détails : les effets journaliers des sensations qui assurent notre existence, en contribuant essentiellement à l'exercice des principales fonctions de l'économie animale, ne peuvent que produire une facilité particulière d'ébranlement dans les parties dont l'action est sur-tout déterminée par ces impressions. C'est à cette disposition ainsi acquise, que Monsieur de la-Case donna le nom de courans d'oscillation. (5) Ces courans, l'une des causes particulièrement utiles au jeu de l'organisme, sont susceptibles d'être portés, comme on le pense bien, au point de relever l'abatement de l'âme et du corps ; de régler leurs mouvemens désordonnés, et enfin, d'assurer le maintien de leurs situations respectives.

Mr. de laCase que je ne saurais trop citer

---

(5) Idée de l'homme physique et moral, pour servir d'introduction à un traité de médecine.

a produit des observations qui établissent solidement le rapport intime de l'action du diaphragme, de l'estomac et de la masse intestinale avec les parties extérieures du corps. Cet estimable médecin croit pouvoir assurer qu'il y a un principal et perpétuel commerce d'action et de réaction entre la tête et le centre des forces du diaphragme, de sorte qu'il n'est pas d'impression qui se fasse assez fortement dans l'organe cérébral, pour être une impression sensible, qui dans le même instant ne produise des vibrations qui vont jusqu'au centre des forces phréniques. Il est maintenant facile de nous représenter toute l'importance des sensations, comme remèdes moraux, puisqu'en se rapportant au cerveau, elles peuvent le mettre en état de contre-balancer l'action des forces phréniques, d'ou s'ensuivra, comme par contre-coup, l'équilibre d'action entre le diaphragme et les parties avec lesquelles il est en rapport, et enfin, entre toutes les forces de la machine vivante.

C'est de cette manière qu'il est, je crois, permis d'expliquer les effets merveilleux qu'on raconte de la crainte ou de la terreur dont l'action est plus profonde : on a vu des

paralytiques, des gens condamnés à garder perpétuellement le lit, se lever et marcher bien vite pour se garantir d'une incendie qui ménaçait de les consumer.

De tout ce que je viens d'exposer, il en faut conclure que les sensations utilisées avec art, sont de grands remèdes pour anéantir ou contribuer puissamment à guérir les maladies diverses qui affligent l'humanité.

Il ne me reste à présent, Messieurs, pour terminer la tâche que je me suis imposée, qu'à vous communiquer, je ne dirai pas la série de tous les moyens qui peuvent exciter des mouvemens salutaires dans l'âme des malheureux souffrans, mais quelques considérations générales à ce sujet, qui soient conformes aux opérations de la nature, ou qui du moins renferment une vraisemblance assez forte et assez marquée.

Dans bien des cas, le rétablissement des malades dépend de la bonne opinion qu'ils ont de celui qui les traite. Le médecin ne saurait donc trop s'attacher à gagner leur confiance ; il se fera pour cela une figure sur laquelle devra briller dans son éclat

cette beauté morale qu'on regarde avec raison comme une conséquence de la pratique de toutes les vertus ; il faut qu'il posséde l'art de persuader ses malades, de maîtriser, pour ainsi dire, leur imagination ; il faut qu'il leur présente les choses sous l'aspect le plus consolant ; qu'il leur donne toujours de l'espoir ; qu'il leur fasse entrevoir qu'en perdant l'équilibre de l'âme, ils occasionent infailliblement le désordre du corps.

Le malade qui raconte ses peines au médecin semble se décharger sur lui d'une partie de son fardeau. Il est vrai qu'il renouvelle ses maux, qu'il reveille dans sa mémoire le souvenir de ce qui l'a affligé. Mais il y trouve du soulagement, la douceur de la sympathie entre lui et le médecin, l'emportant de beaucoup sur l'amertume de son chagrin. On voit par là que le médecin doit écouter avec la plus grande attention les récits du malade ; on voit qu'il doit prendre part à ses douleurs, lui marquer bien de l'empressement, lui exposer avec le ton de l'amitié et de la confiance qu'il aurait tort de s'affliger. Plus le malade a de perspicacité, plus le médecin a besoin de génie

pour le fléchir, pour lui représenter les choses jusqu'à la conviction. Si les sentimens de l'un et de l'autre s'accordent, le malade y souscrit, et surpris de la pénétration du médecin et de son intelligence, il les admire au-delà de toute expression.

Les consolations morales ne sont pas seulement utiles dans les affections de l'âme, elles le sont aussi dans celles du corps, ou mieux, dans toutes les maladies; car n'est-il pas assez généralement reconnu que la plupart des malades, pour ne pas dire tous, se croient plus de maux qu'ils n'en ont réellement ? Essayons d'éclaircir par un exemple les avantages que la médecine attache aux secours moraux.

Si un malade susceptible de guérison, apprend que sa maladie fait mourir presque tous ceux qui en sont atteints, quelque grandeur d'âme qu'il ait, l'idée de subir le même sort manquera rarement de le poursuivre et contribuera singulièrement à le conduire au tombeau. Mais qu'on lui représente l'image d'une maladie vraiment mortelle et d'une maladie que, comme la sienne, il est possible, facile même, de combattre victorieu-

sement ; que le médecin accompagne ces tableaux d'une éloquence suffisamment persuasive et proportionnée à l'esprit du malade qui écoute, celui-ci en sera frappé ; ses fibres cérébrales seront ébranlées par des sensations à la suite desquelles une perception convenable fixera l'attention sur le véritable état de la maladie. C'est alors que le malade aura l'espoir de guérir, et cet espoir, conséquence d'une secousse générale qui tend à rétablir l'équilibre dans toutes les fonctions, se réalisera sans doute avec le concours des médicamens ordinaires sagement administrés.

Les conseils du médecin diffèrent suivant beaucoup de circonstances, suivant l'âge des malades, leur sexe, leur constitution individuelle, etc., etc. Les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas de passer en revue tant de considérations, ni d'épuiser tous les détails de celles auxquelles je vais m'arrêter. Je ne sais si l'enfant jouit d'une surabondance de vie, comme un auteur célébre l'a pensé ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est fort sensible et sujet à certaines passions. Un rien lui fait verser des larmes, mais aussi, un rien rétablit l'inté-

grité de son moral. Si l'on a tort, quand l'enfant est malade, de le caresser plus que de coutume, car c'est assez l'ordinaire des parens, il est très-utile, pour ne pas dire indispensable, de lui prodiguer des caresses et des soins dans certains cas, et notamment dans cette affection morale qu'on appele la jalousie des enfans. Le dictionnaire des sciences médicales (6) fait mention d'une petite fille de trois ans, qui, jalouse de voir son jeune frère partager avec elle les caresses dont elle avait été jusqu'alors exclusivement l'objet, fut atteinte d'une consomption qui l'aurait faite périr, si l'on n'en eut pénétré la cause secrète, et si l'on n'eut redoublé d'attention et de prévénances.

Douée d'une extrême sensibilité, la femme est, par son organisation, plus sujète que l'homme aux affections morales. Il est d'une haute importance, dans les maladies, d'avoir égard à sa foiblesse, de faire cesser la crainte de la mort qui domine assez souvent son esprit. Ainsi, l'arrachera-t-on à cet abatement moral qui fait rebuter les médicamens.....

---

(6) Voyez le mot consomption.

Il est prudent de défendre la lecture aux malades qui ne s'y livrent pas habituellement, et il ne l'est pas moins de proscrire ces mauvais livres qui, en fesant naître dans l'âme certains désirs, occasionent des ravages excessifs dans notre frêle économie. Mais il est souvent à propos de préconiser les bons romans qui inspirent les belles actions et portent aux nobles sentimens. L'homme de lettres, dans l'état maladif, faira quelquefois bien de lire avec modération un ouvrage intéressant ; c'est un moyen de maintenir les fonctions de son esprit et de concourir par une réaction bienfaisante à la bonne disposition du corps. Il est alors d'autant plus utile qu'il se livre avec retenue à une agréable lecture, qu'il aura, dans l'état de santé, éprouvé plus de satisfaction à s'enfermer dans le cabinet, et à s'y entourer de beaucoup de volumes comme pour les dévorer tous à la fois.

La médecine morale est riche en moyens curatifs. Outre ceux que je viens de signaler, il en est une foule d'autres plus ou moins propres à opérer ou maintenir le bien être des fonctions de l'âme et du corps;

les distractions ou les dissipations de la société, la danse, une vive lumière, la musique, etc., etc., tels sont ces moyens qu'il nous serait agréable d'examiner en ce moment, si le temps le permettait.

Je dois remarquer encore, qu'il y a des affections qui résistent aux médicamens, aux secours moraux, bien qu'elles ne soient pas précisément incurables. Dans la mélancholie, par exemple, la gaîté, la dissipation, les discours consolans conviennent éminemment, et pourtant on ne réussit pas toujours avec ces moyens comme avec les substances médicamenteuses que réclame cette maladie. Quelquefois convient-il d'user de ruse en pareil cas : Zacutus Lusitanus, médecin Portugais, rectifia (7) ingénieusement les idées d'un mélancholique qui s'imaginait avoir toujours froid, qui, dans les plus grandes chaleurs de l'été, se mettait auprès du feu le plus ardent où souvent il se serait volontiers jeté tout-à-fait, si l'on n'avait eu soin de l'enchaîner (moyen qui, comme les conseils que lui donnaient ses

(7) Praxis historiarum, lib. 1. pagin. 11. observat. XLVIII.

amis, ne fesait qu'empirer son état.) Zacutus arrive ; il convient avec le malade qu'il fesait excessivement froid, et l'ayant engagé à se revêtir de peaux de mouton imbibées d'eau-de-vie, y fît mettre le feu. Le malade ne se sentît pas de joie de se voir au milieu des flammes ; il sauta d'aise pendant demi heure et cria qu'enfin il avait chaud, ce qui le guérit parfaitement de son imagination déréglée.

Mais dois-je m'attacher à fournir de nouvelles preuves pour justifier que les sages conseils des médecins intelligens, et doués de toutes les qualités morales, peuvent commencer et achever des cures qui semblent faire le désespoir de notre art ? Non, sans doute, non. Il n'est aucun de vous, Messieurs, qui n'ait rencontré dans sa pratique, des faits plus ou moins semblables dont la multiplicité serait ici conséquemment superflue et prolongerait fastidieusement mon discours.

En cherchant à donner une idée de l'influence de la médecine morale sur la santé de l'homme, je fus plus d'une fois découragé par les difficultés nombreuses que pré-

sente cet important sujet. Aussi, devais-je, Messieurs, me borner à produire là-dessus des vues succintes et rapides qui, je le sens, n'inspirent quelque intérêt que par les observations qu'elles contiennent. Si en faveur de cette considération, vous daignez accueillir mon discours avec bienveillance, vous me laissez le regret de n'avoir pu soumettre à votre jugement, dans une séance aussi solennelle, un tribut académique plus digne de votre approbation.

FIN.